



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
19 mars 2014

Dossier complet le
19 mars 2014

N° d'enregistrement
2014-001116

1. Intitulé du projet

Création d'un terrain de Sports Motorisés dans
une Zone (PLU) terrain pour la pratique de sports Motorisés

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Moto club de Nons

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

GIREAUD THOMAS

RCS / SIRET

793 600 248 00017

Forme juridique

Association Loi 1901

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
414	Aminagements de terrains pour la pratique de sports ou loisirs motorisés d'une surface de 8641 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

voir annexe A.

- Création d'une piste pour la pratique de sports motorisés.
- Conservation du paysage actuel.
- Utilisation de la piste à l'année. (Non utilisation de la piste du 15 Novembre au 15 Février)

4.2 Objectifs du projet

→ Créer un lieu dédié à la pratique du Petit biche (Petite Robocross). Toute en respectant au maximum la faune et la flore par la non utilisation de matériaux extérieurs non présents sur ce terrain.

→ Si il le faut respecter certaine période de reproduction de la faune pour conserver la biodiversité.

→ Pas d'utilisation nocturne, car la zone Natura 2000 abrite des chauves-souris.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

↳ Terrain déjà existant. Donc pas de modification de l'état actuel du terrain.

↳ Nous souhaitons juste votre accord pour obtenir notre permis d'aménager. Pièce obligatoire pour une demande d'homologation annuelle.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

↳ Utilisation de la piste contrôler avec des horaires adaptés. (cf doc horaire joint). Les horaires ont été choisis avec discernement pour correspondre aux horaires d'utilisation ^{par les exploitants} de la zone agricole dans laquelle nous nous trouvons. Cela permet donc de limiter la gêne de notre utilisation sur le milieu de la faune et de la flore.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- ↳ Etude d'impact Sonore
- ↳ Permis d'aménager
- ↳ Etude d'impact Zone Natura 2000
- ↳ Demande d'homologation d'un terrain de sport motorisés.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

↳ Permis d'aménagement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
↳ terrain de 7844 m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Le Noyer Avier
17160 Mons

Coordonnées géographiques¹

Long. 0° 36' 42" 77 Lat. 45° 81' 16" 62

~~Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :~~

~~Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___~~

~~Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___~~

~~Communes traversées :~~

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

usage actuel des sols: terrain en terre pour la pratique de sports motorisés.
Destination: création d'une piste de motocross.
Règlement applicable à la Zone de projet: Zonage N1 (loisirs et sport)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
 Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan local d'urbanisme de Tons (17160)
 Règlement applicable d'une zone N1 (loisirs et sports)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	≈ 800 mètre d'une Zone Natura ZSC 71 FR5400473
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréiez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain ne subit qu'une petite modification pour correspondre à la réglementation FFH. Nous faisons que du déplacement de terre. Ce qui signifie que nous déplaçons et litrions sûrement certains habitats pour des mulots par exemple mais qui se reconstruiront dans l'état final du terrain car ne défrichent que très peu les bords de pistes (tonte et entretien)
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Biensur les moteurs 4 temps émettent du bruit mais une étude d'impact sonore a montré que lorsque l'activité agricole est présente les motos émettent moins de bruit que l'activité agricole donc les motos n'engendrent pas une gêne sonore plus qu'une activité toléri. Ce même constat est fait pour l'émission des gaz d'échappement car une moto essence émet moins de gaz qu'un tracteur agricole tournant au gasoil rouge.</p> <p>Autour du terrain est présent des champs et vignobles agricoles ce qui signifie que des travaux de sols sont fait régulièrement et donc émettent des vibrations dans le sol. Donc l'utilisation de la piste ne va pas produire plus de vibrations qu'il y a déjà.</p>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p><i>Oui, les gaz d'échappements voir explication plus haut.</i></p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de notre implantation terrestre et notre situation géographique, je pense sincèrement que notre dossier ne nécessite pas une étude environnementale complète. Les nuisances que le moto club peut engendrer sont de mêmes natures que les nuisances faites par l'activité de la zone majoritairement agricole. A la différence que nous n'utilisons aucun produit de type pesticides. Nous faisons uniquement un entretien pour avoir un espace naturel propre.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

Migron

le,

17/10/2014

Signature





INSEE
AQUITAINE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES
ÉCONOMIQUES

Certificat d'inscription
au Répertoire des Entreprises et des Établissements (SIRENE)



000181 / 000021

MOTO CLUB DE MONS (MCM)
M GIREAUD THOMAS
33 ROUTE DES CONTANTS
17770 MIGRON

Tél : 05 57 95 05 00
Fax : 05 57 95 08 18

A la date du 12 Juin 2013

Description de l'entreprise ou de l'organisme

Identifiant SIREN	793 600 248
Identifiant SIRET du siège	793 600 248 00017
Désignation	MOTO CLUB DE MONS (MCM)
Sigle	
Catégorie juridique	9220 Association déclarée
Activité Principale Exercée (APE)	9312Z Activités de clubs de sports
Date de prise d'activité	25/11/2008

Description de l'établissement concerné

Identifiant SIRET	793 600 248 00017	Statut : Siège et établissement principal
Adresse	5 RUE DU FOUR 17160 MONS	
Enseigne		
Activité Principale Exercée (APE)	9312Z Activités de clubs de sports	
Date de prise d'activité	25/11/2008	
Effectif salarié à la prise d'activité	0	

Mise à jour effectuée

Événement	Création d'une entreprise
Date de l'événement	25/11/2008
Référence : déclaration n°	D33027417756 Transmise par INSEE AQUITAINE

IMPORTANT : à l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les applications statistiques (décret 2007-1888 du 26 décembre 2007 portant approbation des nomenclatures d'activités et de produits).

Pour toute question relative à ce certificat, s'adresser au service SIRENE de la Direction Régionale d'AQUITAINE 33 RUE DE SAGET 33076 BORDEAUX CEDEX

REPUBLIQUE FRANCAISE



Annesce A

Association « Moto Club de Mons »
33 route des contants
17770 migron
Tél : 06 64 32 23 04
Mail: sxdemons@hotmail.fr

NOTICE DESCRIPTIVE DU TERRAIN ET DU PROJET

Projet architectural:

- Le terrain est un terrain pour la pratique de sports et loisirs motorisés ayant sa surface plane dans son état initial et il est délimité par des haies naturelles ainsi que du grillage à mouton. Il se situe au milieu de terre agricole (vignes et céréales). Il se situe en contre bas d'une route de campagne.
- Pour le projet nous avons conservé sa structure actuelle c'est à dire les haies naturelles ainsi que le grillage à mouton pour ne pas changer son implantation actuelle dans le paysage agricole et communale. Le projet consiste à créer une piste dédié aux sports motorisés pour cela nous utiliserons la terre végétale présent sur le terrain en décaissant 20 cm. Sur ce terrain aucun bâtiment en dur nécessitant un permis de construire ne sera implanté pour conservé le paysage existant le plus à l'identique possible. Pour ce qui est des obstacles de terres, ils ne dépasseront pas la hauteur des rangs de vignes se trouvant à côté du terrain pour que ce dernier reste le plus discret possible dans le paysage agricole. Pour ce qui est de l'aménagement de bords de terrain nous conserverons ce qui existe aujourd'hui. Le matériel utilisé pour créer ce site sera exclusivement de la terre végétale déjà présente sur le terrain. Un espace libre de toute aménagement sera conservé pour servir d'espace de stationnement pour les personnes venant utilisé la piste de sports motorisés.
- Accès au terrain se fera par un passage naturel actuellement existant (passage de tracteur entre deux champs) qui donne accès direct à l'espace de stationnement.

Association << moto club de Mons >>
5 rue du four
17160 Mons
Tél : 06.70.03.32.94 ou tél : 06.64.32.23.04

DOSSIER INFORMATION COMPLEMENTAIRE

PRESENTATION SIMPLIFIEE DU PROJET :

À la vue du plan joint, le terrain agricole qui fait l'objet de la demande d'homologation annuelle pour la pratique de sports motorisés se situe à 1km de la zone dite <natura 2000>.

Le projet consiste à conserver le site agricole dans son état actuel c'est à dire qu aucun matériaux non biodégradable ne va être utiliser et implanter sur le terrain. Nous allons donc utiliser la terre présente sur le terrain pour la modeler en terrain de pit bike. Il n'y aura donc aucun impact sur la faune et la flore se trouvant sur la zone natura 2000.

Le but étant bien sur de conserver le cadre originel du terrain avec ces haies naturelles pour ne pas opérer de changement sur éco-système présent.

EXPOSE SOMMAIRE :

Le terrain sera donc construit en matériaux naturels (terre végétale) donc il n'y aura pas d'impact de pollution suite à construction en dure sur les espèces de la faune et de la flore de la zone natura 2000 car pas de construction en dure utilisation exclusive de matériaux naturels.

Le site se situe au milieu de terre agricole a 1 kilomètre de la zone natura 2000, il ne subit aucun traitement agricole car nous ne désherbons pas et ne plantons rien ne faisons qu'un entretien très simple de la verdure autour des pistes du terrain avec tondeuse et motoculteur donc nous n'empêchons pas la pousse d herbe etc. Donc nous n'impactons pas la zone natura 2000. La terre agricole qui était exploité avec des traitements agricoles ou se situe notre terrain pour la pratique du sports motorisés n'impactait pas la zone natura 2000 or aujourd'hui comme dit au dessus utilisation d'aucun traitement donc pas d'impact sur la zone natura 2000.

En ce qui concerne les engins pouvant circulé sur la piste, ils sont soumis au réglementation en vigueur en matière de pollution et de règle sonore donc il n'impacte en rien la zone natura 2000. pour ce qui est de la propagation dans le sol de matière de type essence ou huile chaque personne voulant accéder au terrain est soumis de nous présenter et d'utiliser un tapis environnemental empêchant l'infiltration dans le sol donc la aussi aucun impact sur la zone natura 2000.

DESCRIPTION DU SITE NATURA 2000:

Ce site est un site alluvial de la région Poitou-Charentes, très bien conservés avec notamment des surfaces encore importantes couvertes de forêts inondables parcourus par un dense chevelu de bras secondaire de l'antenne, une petite rivière aux eaux de bonne qualité.

Au niveau faunistique très élevé avec la présence simultanée de la loutre et du vison d'Europe qui occupent de manière permanente les milieux aquatiques et rivulaires du site natura 2000 nous concernant dans cette étude environnementale. Présence marquée par une multitude d'amphibiens et dingoteries rares. Par ailleurs, la vallée de l'antenne constitue un terrain de chasse essentiel pour de nombreuses espèces de chauve-souris utilisant les anciennes carrières souterraines du plateau des fades comme gîtes diurne et/ou comme site de reproduction.

Utilisation et étude d'impact sur la zone natura 2000:

L'utilisation de la piste ce par des horaires appropriés pour évité toutes nuisances sonores et ne ce fait qu en possession d un tapis environnemental homologué CE.

Association << Moto Club de Mons >> *document affiché au terrain*
5 rue du four
17160 Mons
N° affiliation ligue motocycliste : C2843

DOSSIER HORAIRE

JOUR	HORAIRE D'OUVERTURE
LUNDI	14H 18H
MARDI	14H 18H
MERCREDI	14H 18H
JEUDI	14H 18H SAISON ESTIVALE (15H30 19H30)
VENDREDI	14H 18H
SAMEDI	14H 18H
DIMANCHE (1 SEUL DIMANCHE PAR MOIS)	15H 17H OU 16H 18H

Tous manquement à ces horaires sera punit d'une
exclusion de la piste

Conséquence :

- pour les pilotes du moto club de Mons encaissement du chèque de caution de 50€ prévu à cet effet.
- pour les pilotes extérieur exclusion et interdiction d'accéder à la piste pendant deux mois.

**Propriété privée toute intrusion sans
autorisation sera puni par une amende
et un dépôt de plainte sera déposé en
gendarmerie.**

Association << moto club de Mons >>
5 rue du four
17160 Mons
tél : 06.64.32.23.04

Les différents enjeux dans les sites Natura 2000



- Zonages
- Cours d'eau (BD Topo)
 - Zones de protections spéciales
 - Zones spéciales de conservation (ZSC)
 - ZSC tous types d'enjeux
 - ZSC à enjeu Visons d'Europe ou Louires
 - Zonage
 - ZSC à enjeu milieux aquatiques-rivières
 - Zonage
 - ZSC à enjeu chiroptères
 - Zonage
 - Limites administratives
 - Départements
 - Cartes
 - Scan 25 Poitou-Charentes

Zone d'influence de 1 Km de rayon

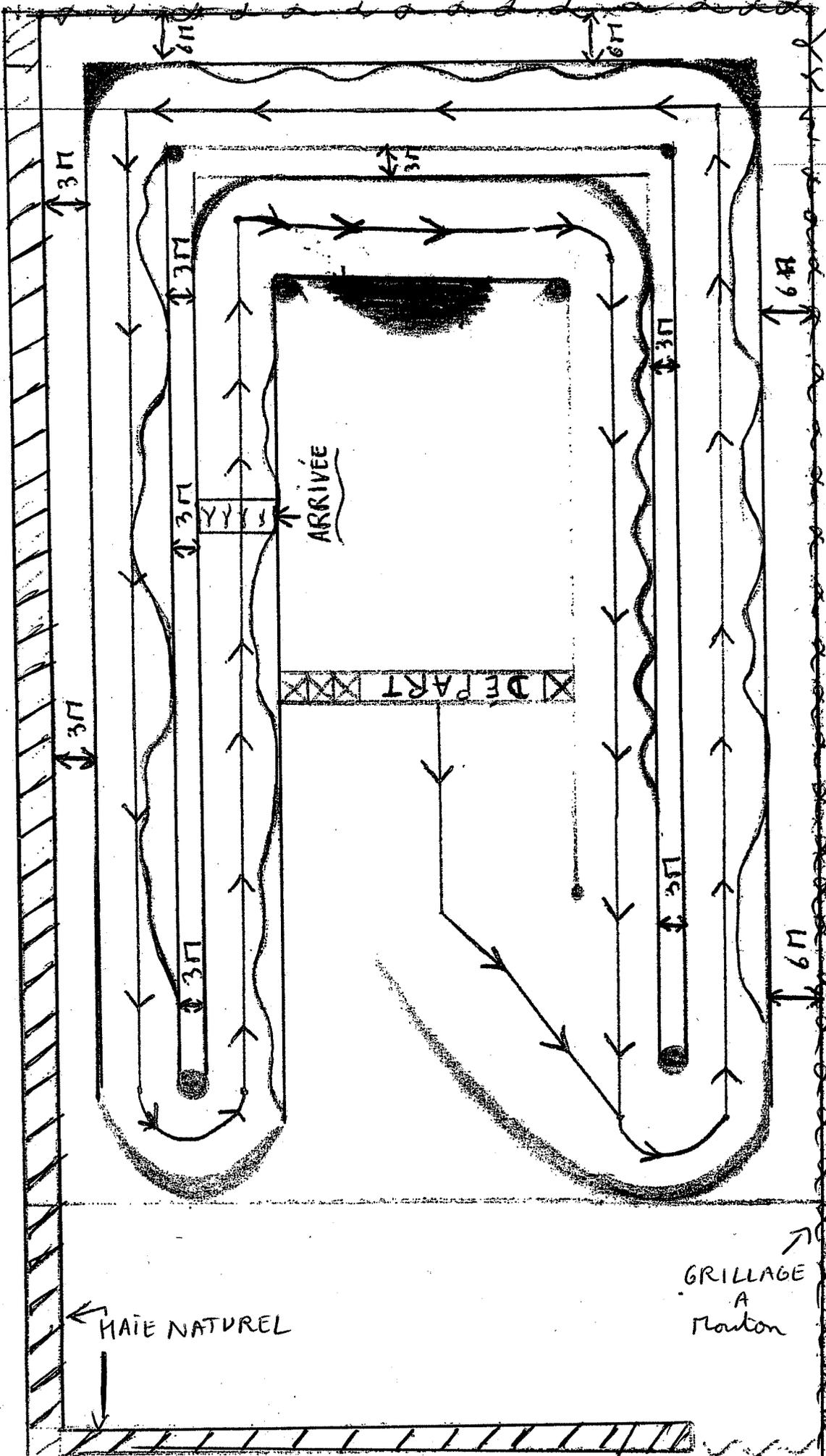
Terrain de sports Motorisés

x Point de la Zone Natura 2000 les plus proches 2,3 km soit 700 m

Tous droits réservés.
Document imprimé le 9 Juin 2013, serveur Prodige V3, <http://carto.pegase-poitou-charentes.fr>, Service: Prodige.

échelle 1/25000ème

SX de Flons



FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME

CLUB ORGANISATEUR : Moto Club De Mons

Terrain de : pit bike

Longueur de la piste : 482m 90

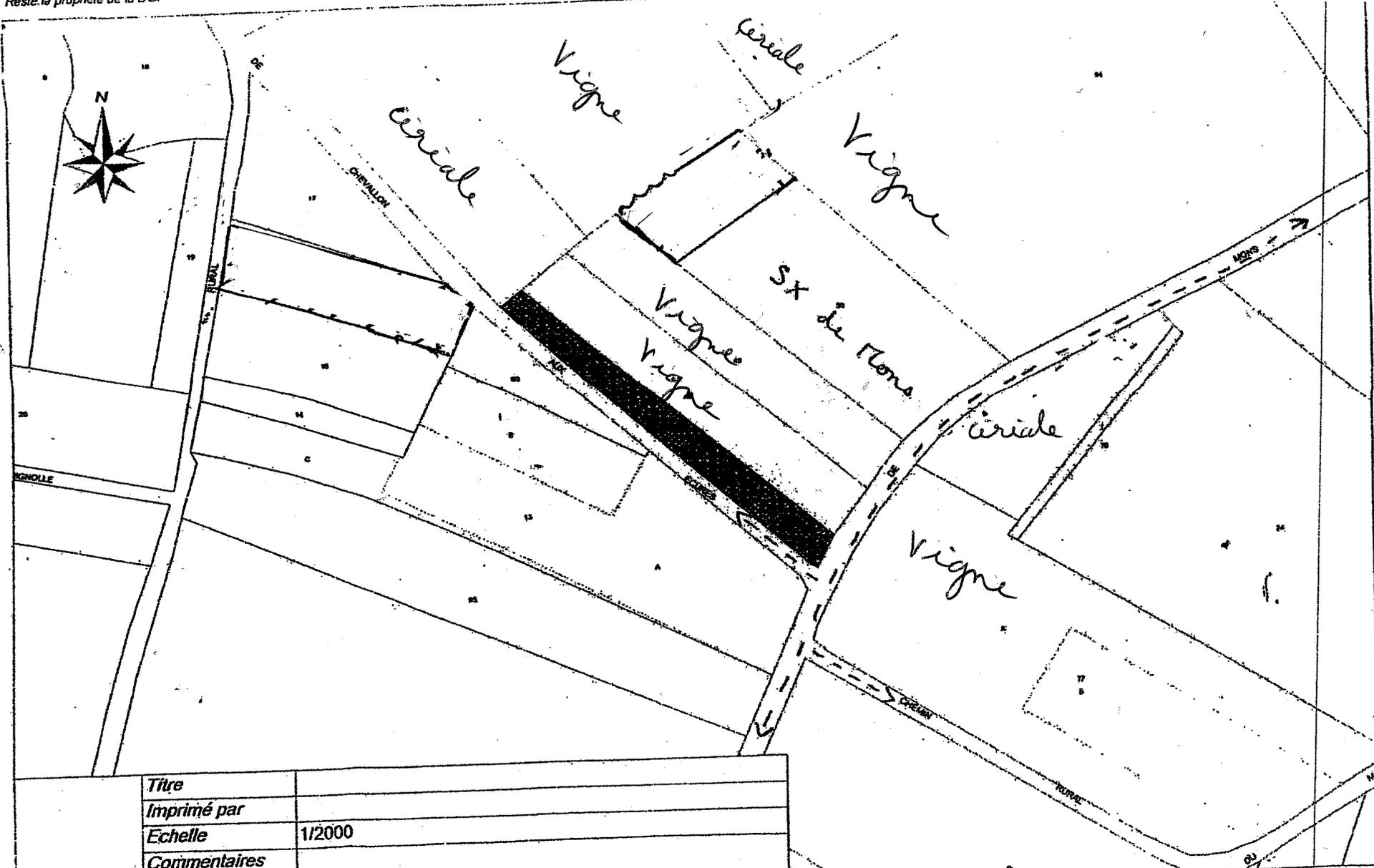
Largeur de la piste : 5

Revêtement : terre végétale

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Ref plan	Description du parcours	Nature du sol	Longueurs partielles	Largeur minimum	Profil Description pourcentage
0	ligne de départ	Terre		12m	Plat
0-1	Ligne droite	Terre	35m	10m	Plat
1-2	Virage gauche	Terre	12.30m	7m	Plat
2-3	Ligne droite	Terre	5m	6m	Plat
3-4	Plateau droit	Terre	16.20m	5.50m	Montée 70% Plat Descente 70%
4-5	Ligne droite	Terre	13m	6m	Plat
5-6	Double table	Terre	22m	6m	Montée 30% descente 30% montée 30% descente 30% montée 60% Plat Descente 60%
6-7	Ligne droite	Terre	8,8m	6m	Plat
7-8	Plateau droit	Terre	16.60m	6m	Montée 70% plat Descente 90%
8-9	Ligne droite	Terre	13.80m	6m	Montée 20%
9-10	Virage gauche	Terre	9.30m	6m	
10-11	Double double	Terre	18m	5m	Montée 20% Descente 20% Montée 20% Descente 20% Montée 20% Descente 20% Montée 20% Descente 20%
11-12	Virage gauche	Terre	18.60m	5m	Plat
12-13	Double	Terre	11,5 m	5m	Montée 60%

					plat	
					Montée	30%
					Descente	90%
13-14	Ligne droite	Terre	13,10m	5m	Plat	
14-15	Camel	Terre	20m	5.50m	Montée	50%
					Plat	
					montée	20%
					Decente	70%
15-16	Ligne droite	Terre	16.10m	5.50m	Plat	
16-17	Table droite (camel)	Terre	24.80m	5m	Montée	90%
					Descente	30%
					Plat	
					Montée	30%
					Descente	90%
17-18	Ligne droite	Terre	14.10m	5m	Plat	
18-19	Virage gauche	Terre	14.50m	5m	plat	
19-20	Triple	Terre	31m	5m	Montée	50%
					Plat	
					Montée	50%
					Plat	
					Descente	100%
20-21	Ligne droite	Terre	4.10m	5m	Plat	
21-22	Double	Terre	17	5m	Montée	60%
					Descente	30%
					Montée	30%
					Descente	60%
22-23	Ligne droite	Terre	5,8m	5m	Plat	
23-24	Double	Terre	8m	5m	Montée	25%
					Descente	25%
					Montée	25%
					Descente	25%
24-25	Ligne droite	Terre	15m	5m	Plat	
25-26	Virage à droite	Terre	7.40m	5m	Plat	
26-27	Ligne droite	Terre	5.20m	5m	Plat	
27-28	Virage à droite	Terre	8m	5m	Plat	
28-29	Ligne droite	Terre	11.70m	5m	Plat	
29-30	Vague	Terre	34m	5m	Montée	10%
					Descente	10%
					8 vagues	
30-31	table	Terre	8m	6m	Montée	25%
					Plat	
					descente	25%
31-32	Ligne droite	Terre	25m	6	Plat	
32-1	jonction	Terre	0	0	plat	



Titre	
Imprimé par	
Echelle	1/2000
Commentaires	

Photo à Proximité
en 2010







11 12 2010

photo lointaine

Terrain de nos (indus dans le Paysage)
↓ ↓

